Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation

Comité directeur

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / *Mél :* talence@ffnatationlna.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 28 mai 2022 à 10h00 à Montlieu-la-Garde

Membres présents DEBERGHES Marc, Président LEGROS Pierre, Secrétaire Général MEHEUX-DRIANO Yann, Trésorier Général PRAT Caty, Secrétaire Générale adjointe BERTON Laurette, Présidente déléguée BARBAZANGE Delphine, Membre BAUDRY Anne, Membre	CARRIE Laurent, Membre FLAMARION Joël, Membre LACHAISE Alexander, Membre MALLET Jacqueline, Membre PERSIGANT Jimmy, Membre THOREMBEY Mylène, Membre THOREMBEY Jean-Louis, Membre	***Assistent*** METAY Michel, Délégué clubs CHAPGIER Marie-Claude, Siège Talence
Membres excusés ALBISTUR Valérie, Membre BOQUET Catherine, Membre BOULESTEIX Jacques, Membre BURGUETE José, Membre BRIGADA Josiane, Membre BOURDEN Sarah, Membre CAUSERET David, Trésorier Général Adjoint DUMONT Gérard, Membre médecin	FAVREAU Nathalie, Membre GAULIN Huguette, Membre GAYAUD Guillaume, Membre HAGARD Jean-Louis, Membre HEYER Patrick, Membre LANDAIS Jean-Marc, Membre PASCAUD Laurent, Membre ROUSSIN Cécile, Membre TROUVAT Éric, Membre VANOOTEGEM Bruno, Membre	***Invités excusés*** DURRIEU Annie, CTS PICHAUT Aurélie, secrétaire comptable SEBILLOTTE Guilhaine, agent dév. DELFOSSE Annick, Présidente CD 16 DESCONS Gaël, Président CD 40

QUORUM DU COMITE DIRECTEUR

- 14 membres présents
- 18 membres excusés

1. Ouverture président

Le Président Marc DEBERGHES souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence. Il tient également à formuler ses remerciements pour leur soutien lors du décès de sa belle-mère.

1. Validation du PV de la réunion du comité directeur du 19 mars 2022 (point sur la validation par voie électronique)

n°	Document soumis à validation par voie électronique	Ont validé	Se sont abstenus	n'ont pas validé	ne se sont pas prononcés
2022-1	Procès-verbal de la réunion de la commission équipements et labellisation du 5 avril 2022	26	0	0	6
2022-2	Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 19 mars 2022	17	4	0	12

2022-2	Procès-verbal de la réunion de la commission communication du 26 avril 2022	21	0	0	12
2022-2	Procès-verbal réunion commission eau-libre (31 mars 2022)	21	0	0	12
2022-3	Procès-verbal réunion commission Water-Polo (17 mai 2022)	26	0	0	6

2. Point licences

- **Au 27/05/2022** :

	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						26/05/21	Diff.	Tot. Sai.	
(Clubs affiliés : 118) **TOTAUX**	5 139	15 327	2 054	22 520	*1 017*	15 412	*7 108*	19 693	285

- **Détail au 24/05/2022** :

Saisons	« Compétition »				
	Annuel		Estival		Total
	10 & -	11 & +	10 & -	11 & +	
2021	368	3 255	0	0	3 623
2022	693	4 445	0	0	5 138

Saisons	« Natation Pour Tous »				
	10 & -	11-15 ans	*15 & -	16 & +	Total
2021	3 472	3 090	0	4 155	10 717
2022	5 168	3 851	0	6 288	15 307

Saisons	« Autres Licences »						
	CDR	JAN	ELP	eLIC	DECOUVERTE	PARTEN	Total
2021	811	112	0	0	0	118	1 041
2022	1 055	265	0	0	0	732	2 052

- **Financier au 24/05/2022** *(source FFN B. Dalmon)* :

Ligues	Saisons	« Compétition »				
		Annuel		Estival		Total
		10 & -	11 & +	10 & -	11 & +	
TARIFS PART REGIONALE	2021	14,00 €	18,00 €	14,00 €	12,00 €	
	2022	14,00 €	18,00 €	14,00 €	12,00 €	
NOUVELLE-AQUITAINE (3002)	2021	5 152,00 €	58 590,00 €	0,00 €	0,00 €	63 742,00 €
	2022	9 702,00 €	80 010,00 €	0,00 €	0,00 €	89 712,00 €

+ 25 970,00 €

Ligues	Saisons	« Natation Pour Tous »				
		10 & -	11-15 ans	*15 & -	16 & +	Total
TARIFS PART REGIONALE	2021	9,50 €	9,50 €	8,00 €	4,20 €	
	2022	9,50 €	9,50 €	8,00 €	4,20 €	
NOUVELLE-AQUITAINE (3002)	2021	32 984,00 €	29 355,00 €	0,00 €	17 451,00 €	79 790,00 €
	2022	49 096,00 €	36 584,50 €	0,00 €	26 409,60 €	112 090,10 €

+ 32 300,10 €

Ligues	Saisons	« Autres Licences »						
		CDR	JAN	ELP	eLIC	DECOUVERTE	PARTEN	Total
TARIFS PART REGIONALE	2021	5,00 €	2,20 €	4,00 €	2,00 €	0,50 €	1,00 €	
	2022	4,20 €	2,20 €	4,00 €	2,00 €	0,50 €	1,00 €	
NOUVELLE-AQUITAINE (3002)	2021	4 055,00 €	246,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	118,00 €	4 419,40 €
	2022	4 431,00 €	583,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	732,00 €	5 746,00 €

+ 1 326,60 €

Ligues	Saisons	24-mai		
		TOTAL	*Lic. Migration*	Nbr. Clubs
TARIFS PART REGIONALE	2021			
	2022		Delta N/N-1	
NOUVELLE-AQUITAINE (3002)	2021	147 951,40 €		
	2022	207 548,10 €	59 596,70 €	

Belle progression du nombre de licences par rapport à la saison dernière : **+ 46,26%**

3. *Point financier*

TRESORERIE : état au 25/05/2022

Gestion Courante

Compte courant Ligue	3 117,41 €	*opérations en cours déduites*
Compte de frais	1 128,50 €	
Remise de chèques en cours	- €	
	4 245,91 €	

Gestion Epargne

Livret Bleu	93 512,32 €
Tonic Croissance	53 000,00 €
	146 512,32 €

ERFAN **5 584,49 €** *opérations en cours déduites*

TOTAL CUMULE Ligue = 156 342,72 €

Compte Collectif CHPTS ELITES **30 858,97 €**

RECETTES / Factures envoyées : A PERCEVOIR

LIGUE

Fonctionnement	Total =	1 194,13 €

Frais Fonctionnement Ligue 21-22
1 020,00 € 6 clubs (dont NCA)

Rbst dommage internat Bazas Nat Eté
174,13 € 3 clubs

Natation Course	Total =	1 300,20 €

Engagements Chpts Rég J/S de Brive
325,00 € 4 clubs

Engagements Chpts rég jeunes hiver - Poitiers
125,40 € 1 club (NCA)

Engagements Chpt Rég jeunes 25m COGNAC / PERIGUEUX
533,00 € 3 clubs

Engagements Chpt Rég OPEN Maîtres AGEN
316,80 € 4 clubs

ERFAN

VENTES à percevoir

FFN Aisance Aquatique	2 800,00 €
CREPS Formation BPJEPS 2/3	1 387,20 €
Formations MSN-BF	9 277,50 €
(dont 7240 € du NCA)	
Prise en charge MSN	***5 095,75 €***
(AFDAS, CPF, Pôle Emploi)	
Formations Autres	90,00 €

Water-POLO	Total =	1 700,00 €

Engagements Chpts JEUNES U13-U15-U17
400,00 € 1 club (NCA)

Engagements Nationale 3
1 300,00 € 1 club (NCA)

Nat ARTISTIQUE	Total =	1 279,30 €

Engagements Synchro'Nat ST MEDARD 23/01
6,60 € 1 club

Engagements Synchro'Nat LA TESTE 20/03
132,00 € 2 clubs

Engagements Chpts Rég JEUNES LA TESTE 10/04
6,60 € 1 club

Engagements Chpt Rég SENIORS - LA TESTE 15/05
202,40 € 3 clubs

Engagements Chpts N2 juniors Périgueux 26/03
11,00 € 1 club

Engagements Challenge Adultes - La TESTE 15/05
156,20 € 1 club

Engagements Chpt Rég POUSSINES - La TESTE 14/05
161,70 € 3 clubs

Engagements Challenge Rég - PUJOLS 22/05
602,80 € 4 clubs

CAF	Total =	1 699,84 €

Frais Fonctionnement T2
1 450,00 € 1 club

Part compétitions T2
249,84 € 1 club

7 173,47 €	LIGUE	A PERCEVOIR	ERFAN	18 650,45 €

TOTAL	25 823,92 €

SUBVENTIONS à percevoir

LIGUE		ERFAN	
Solde Subv CRNA 2021	9 200,00 €		
TOTAL =	9 200,00 €	TOTAL =	- €

TOTAL	9 200,00 €

ACHATS en cours : LIGUE

commission	*objet*	*montant*
F	***Ristourne licences 20-21 / Départements***	66 900,00 €
	AG FFN	600,00 €
CAF	prépa physique nageurs Avril	528,00 €
	pension week-end nageurs	145,20 €
NA	imprimante laser + cartouches compétition	1 442,06 €
	Part organisation Chpts Rég LA TESTE x3	1 134,00 €
	Rbst double paiement engagements ACAP	64,90 €
	NF Favreau - Chpts	189,04 €
TOTAL général à charge =		**71 003,20 €**

TOTAL TRESORERIE	156 342,72 €
TOTAL A PERCEVOIR	35 023,92 €
TOTAL A REGLER	71 003,20 €
SOLDE	120 363,44 €

Après être passé très près du « dépôt de bilan », nous pouvons remercier le trésorier pour la gestion des comptes. Les chiffres nous permettent aujourd'hui de pouvoir poursuivre les actions de la ligue, tout en restant néanmoins prudents.

Contrat d'objectifs avec le Conseil Régional.

Le dossier a été déposé le 15 février 2022, qui est une reconduction des actions de 2021.

Une réunion préalable a été organisée avec Mme CAMELEYRE qui nous prépare à une baisse du montant de la subvention.
10 mai 2022, courrier de M. Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine :

- Subvention accordée pour 2022 : 28000 €.
- Subvention spécifique accordé pour achat matériel : 3000 € (matériel flottant et matériel de décompte).

4. ANS-PSF

Une demande de 37000 € a été formulée par la ligue.
Joël FLAMARION souhaiterait que la ligue demande une subvention pour l'ETR. Il est donc convenu qu'il émette ses idées afin de permettre de rédiger cette demande.
Un séminaire des ETR est prévu au mois de septembre.
La Ligue a organisé 2 webinaires d'information avec présentation d'un PPT puis envoi de ce document à tous les clubs afin de les aider à remplir leurs dossiers de demande de subventions.
Au fur et à mesure du dépôt des dossiers sur OSIRIS, une vérification est effectuée par la commission. Les clubs sont invités à retourner sur le compte asso si des erreurs sont observées afin qu'ils puissent apporter leurs corrections.
A ce jour, 4 réunions ont été organisées, 43 dossiers ont été déposés (dont 8 dossiers de comités départementaux : 16, 23, 24, 33, 47, 64, 79, 86) et 7 dossiers ont été renvoyés au compte asso.

115 actions à instruire....

Tous les Comités Départementaux n'ont pas modifié leurs statuts en 2018 après la modification des statuts FFN et Ligue.
Les listes des dirigeants, très souvent, n'ont pas été actualisées.
La rédaction des actions ne tient pas toujours compte des conseils donnés lors des webinaires et notés dans le PPT envoyé à tous les clubs.
Progrès notoire sur les prévisionnels qui précisent bien la demande ANS identique à la somme demandée au titre des actions.
Progrès également sur le réalisé qui indique bien la somme perçue au titre de l'ANS.
Quelques confusions encore entre les actions PSF-ANS et PST-ANS.

5. Point stage F. SAPPARRART

Alexander LACHAISE, présente les différentes actions de Fanny SAPPARRART qui est arrivée le 28 mars pour un stage de 4 mois.

- Point sur l'harmonisation de notre communication.
- Réalisation d'affiches de compétitions
- Visite sur les Championnats de France à Limoges
- Visite sur une compétition de Natation Artistique à La Teste
- Visite sur un tournoi de Water-Polo à Angoulême

Elle accompagne actuellement les championnats de France à Pau ou les infos sont partagées sur les différents canaux de la ligue afin de créer de la cohérence. Elle avance bien sur un dosser de partenariat de la ligue afin de mettre en avant les informations de la ligue et mettre en avant les différents aspects, elle a rencontré déjà différentes personnes et a partagé les différentes actions.
Son stage se termine en aout, quid de l'avenir de cette communication.
La ligue a besoin de trouver des partenaires, des sponsors.
Elle n'est pas fermée à l'utilisation de stagiaires pour le sportif également, mais il faut des personnes suffisamment disponibles pour encadrer ceux-ci.

6. ERFAN

- **Aisance Aquatique :**
  17 stagiaires ont participé à la formation de formateurs Aisance Aquatique à Agen du 9 au 13 mai à Agen.
  Cette formation rassemblait les acteurs de l'apprentissage de la natation : des conseillers pédagogiques EPS des Landes et du Lot-et-Garonne, ETAPS d'Agen et Golfech, des entraineurs d'Agen, Villeneuve/Lot, Niort et d'Occitanie. Organisée avec le SU Agen Natation, en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'ERFAN Nouvelle-Aquitaine et la FFN, cette formation de formateurs et d'instructeurs s'est inscrit dans le plan national de lutte contre les noyades.
  Elle était menée par Anthony PANNIER (instructeur) assisté de Lisa TALLES et Florian GENESTIER (stagiaires instructeurs).

- **Certification QUALIOPI :**
  Un gros travail sur le dossier d'inscription pour les formations de l'année prochaine est en cours.
  La certification QUALIOPI est prévue pour les 3 et 4 octobre prochains, l'ERFAN s'y prépare donc activement.
  En 2023, il est prévu que l'ERFAN se déplace dans les clubs afin d'avoir des échanges avec les entraineurs sur les 3 secteurs.

  L'ERFAN Nouvelle-Aquitaine équilibre à peu près ses comptes. Son principal objectif est actuellement la certification QUALIOPI. Il est prévu d'élargir notre catalogue de formations par la suite.

7. Ordre du jour AG du 15 juin 2022 « spécial tarifs » en visioconférence

Proposition d'ordre du jour de la prochaine AG en visioconférence le 15 juin à 19h30.

1. Accueil des participants ;
2. Ouverture de l'Assemblée Générale et allocution du Président de la Ligue, Monsieur Marc DEBERGHES ;
3. Homologation du PV des AG du 20 novembre 2021 ;
4. Validation des tarifs financiers saison 2022-2023 ;
5. Validation aide CAF en Nouvelle-Aquitaine ;
6. Présentation calendrier Eau Libre été 2022 ;
7. Présentation calendrier Activités Estivales été 2022 ;
8. Date de la prochaine assemblée générale et modalités d'organisation ;
9. Questions diverses
10. Clôture de l'Assemblée générale.

La date du **samedi 26 novembre 2022** pourrait être retenue pour l'Assemblée Générale suivante.

8. Tarifs du 1er/09/2022 au 31/08/2023 *(aide au CAF de Poitiers notamment)*

- **Septembre 2022 :** 2000 €* pour démarrer la saison
- **Février 2023 :** 500€* par nageur listé SHN et 300 €* collectif national et 200 €* pour les espoirs
- **Mai 2023 :** en fonction des résultats 500 €* par finaliste A élites (classés dans les 6 premiers de la Finale A) et 300 €* par podium aux championnats France jeunes et juniors (aides non cumulables)
- **Septembre 2023** : + 500 €* par nageur sélectionné en équipe de France A et 300 €* par nageur pour les autres sélections en équipe de France (année administrative 01/09/2022 au 31/08/2023)

(*) aides versées au club support CAF. Sachant que le Conseil Régional aide les nageurs listés qui en font la demande (1100€ environ).

- Enveloppe réévaluée chaque année en fonction du nombre de CAF qui pourraient voir le jour en Nouvelle-Aquitaine. Montant de l'enveloppe à fixer. Proposition d'un montant de 10 000 € maximum.

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du comité directeur.

9. Championnats de France et Coupe de France des Départements à Pau (12 au 16 juillet 2022) - Point d'étape

L'organisation se présente bien, la ville de Pau suit malgré le changement de date. La billetterie n'est pas encore ouverte.

10. Commissions

➢ Officiels

En l'absence de Jean-Marc LANDAIS, c'est Joël FLAMARION qui présente la proposition :
« Pour les compétions régionales, il convient de s'assurer que le jury est correctement saisi. Edition du jury saisi dans Pocket. Edition de la feuille du jury établi par le Juge-Arbitre. Le délégué de la compétition et le Juge-Arbitre seront chargés de contrôler/ comparer et si nécessaire feront corriger la saisie dans Pocket. Pour rappel, la Commission Natation et la Commission Officiels ont souhaité mettre en place une réunion technique avant chaque compétition. A l'issue de cette réunion, aucun changement n'est à apporter sur la compétition sans l'avis du Juge-Arbitre et du Président de la commission Natation ».

Cette demande de vérification du jury, à l'issue de chaque compétition, sur place, et avant l'export des résultats par le juge arbitre, a déjà été demandée par Marie. Elle n'a jamais été effectuée.

Le secrétaire général apporte une précision concernant la formation des officiels : dès la saison 2022-2023, application du décret 2021-758 du 11 juin 2021 relatif à l'intégration dans la formation des arbitres et juges des fédérations agrées d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux Gestes Qui Sauvent. Une note explicative sera prochainement adressée aux ligues. Les référents régionaux seront conviés à participer à un webinaire pour préciser et échanger sur la mise en œuvre de cette nouvelle obligation réglementaire.

➢ Ressources

Présentation par Jacqueline MALLET de son diaporama sur les « Notions et rappels sur quelques bases RH » Document annexé. Elle prévoie aussi de faire un atelier en visioconférence destiné aux clubs sur le recrutement. Il est important de se poser les bonnes questions (combien de temps de travail et quel salaire…) lorsqu'on veut embaucher un éducateur. Marc lui propose d'Intervenir lors de la Prochaine Assemblée Générale.

➢ Natation estivale

- Présentation du calendrier par Bruno VANOOTEGEM
  - Meeting Nouvelle-Aquitaine : 17/07 à Peyrehorade
  - Coupe régionale IC TC : 24/07 à Bazas
  - Challenge du nageur complet jeunes 1 et moins et meeting open Nord/Sud : 07/08 à Langon pour la zone nord et St Jean-Pied-de-Port pour la zone sud
  - Championnats régionaux Nouvelle-Aquitaine à Neuville-de-Poitou les 20 et 21/08
  - Critériums Nationaux et CFR les 26, 27 et 28 août

- Coupe de France des régions

Une importante réflexion s'engage à propos de l'organisation de cette Coupe de France telle qu'elle est proposée par la fédération et l'intérêt pour les clubs de s'y rendre.
Tous s'accordent sur le fait qu'au lieu d'y participer, il serait plus attractif pour les clubs d'organiser un gros meeting OPEN à la même date.

11. Questions diverses

- **Revalorisation salaires**

Constat fait par le trésorier général que les salaires n'ont pas été réévalués depuis la fusion. Afin de rattraper le retard et compenser une partie de l'inflation actuelle, il propose une augmentation de 10%.
Proposition validée à l'unanimité.

- **Règlement intérieur** :

Notre règlement intérieur prévoit dans son article 12 : *« Les membres cumulant 3 absences consécutives aux réunions du Comité directeur seront radiés des élus de la Nouvelle-Aquitaine Natation ».*
Le secrétaire général propose que soit ajoutée la mention *« 3 absences consécutives non justifiées »* afin d'aligner notre règlement intérieur sur la proposition de modification des statuts fédéraux qui sera soumise à validation lors de la prochaine assemblée générale de la FFN les 10 et 11 juin à Royat.
Proposition validée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le président,	Le Secrétaire Général,
Marc DEBERGHES	Pierre LEGROS

Annexes :

Intervention de Jacqueline MALLET

Gestion du personnel ? Être dirigeant(e) bénévole employeur(se) implique quelles responsabilités ?

Un constat récurrent pour une partie de nos clubs/comités employeurs, m'oblige à me questionner sur :

- ***l'absence de prévisionnel sur le temps de travail effectif et de planning remis à jour dès le début des nouvelles saisons (avenant), même si vos salarié(e)s sont toujours les mêmes, leur planning ne l'est pas forcément***
- ***des éducateurs à qui l'on confie des responsabilités ou qui prennent des initiatives hors champs de leurs fonctions (donner un exemple oralement)***
- ***l'absence de gestion des CP, le paiement d'heures complémentaires et supplémentaires à tort (et calculs faux que j'ai repérés !)***
- ***parfois une responsabilité des dirigeant(e)s reportée sur les éducateurs eux-mêmes qui ont les « clés de la maison » pour des tâches administratives qui ne sont pas de leur ressort.***

NATATION Réunion du Comité directeur – 28 mai 2022 à Montlieu-la-Garde 2

Avoir une posture managériale dès lors que l'on parle de professionnalisation du monde associatif

- Se poser les bonnes questions et **anticiper pour des relations de travail sereines, apaisées et maîtrisées**
- **Piloter et mesurer**, avoir une véritable posture de manager responsable impliqué et informé
- **Connaître sa structure** et embaucher à bon escient, user de son pouvoir de direction avec bienveillance
- **Avoir quelques notions de base (**se former ou s'informer**) sur :**
- ***Le temps de travail effectif,***
- ***La CCNS,***
- ***Les contrats de travail et l'incidence d'un mauvais choix,***
- ***La gestion des congés payés, la période estivale, le prêt de personnel***
- ***La modulation du temps de travail,***
- ***L'annualisation ? Qu'est-ce que c'est exactement***
- ***Le paiement d'heures complémentaires ou supplémentaires QUAND et POURQUOI?***

NATATION Réunion du Comité directeur – 28 mai 2022 à Montlieu-la-Garde 3

Connaître le volume annuel horaire nécessaire pour l'emploi ? Les questions que l'on doit se poser AVANT de recruter

- Ai-je compté le nombre de semaines travaillées sur un cycle ?
- Est-ce que l'emploi sera permanent ?
- Est-ce qu'il s'agit d'un pic d'activité temporaire ?
- S'agit-il d'un besoin urgent ?
- Ce recrutement pourrait-il être différé/reporté ?
- Quel(s) poste(s) doi(ven)t être pourvu(s) ?
- etc…

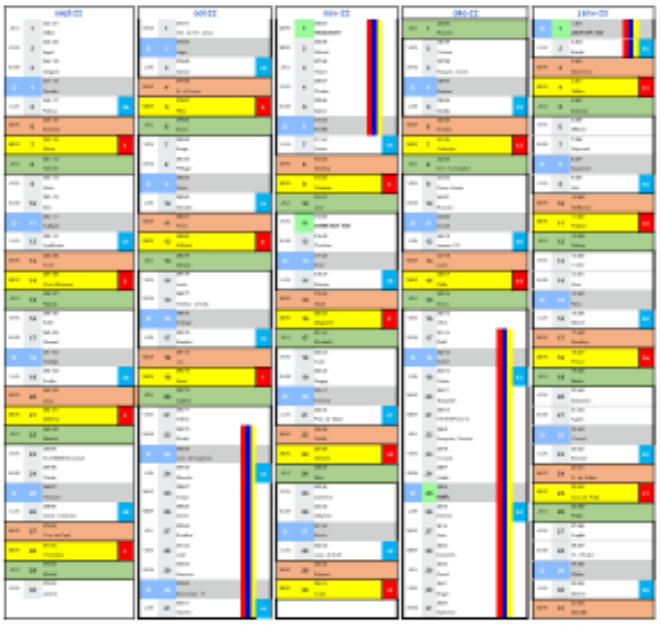

NATATION Réunion du Comité directeur – 28 mai 2022 à Montlieu-la-Garde 4

Première étape : il faut compter les semaines travaillées à partir d'un calendrier

- Matérialiser par exemple les jours de travail (couleurs), les fermetures (souvent en périodes scolaires ou lors d'une vidange)
- Dans cet exemple les entraînements ont lieu les **mardis, mercredi et jeudi à raison de 5 h** par jour, nous sommes sur un temps hebdomadaire de **15 h pour 35 semaines**.
- Multipliez par le nombre de semaines réellement travaillées Rajoutez des heures périphériques telles que stages possibles, départs en compétitions, heures de préparation…
  Jamais vous n'arriverez à un 35 h/hebdo

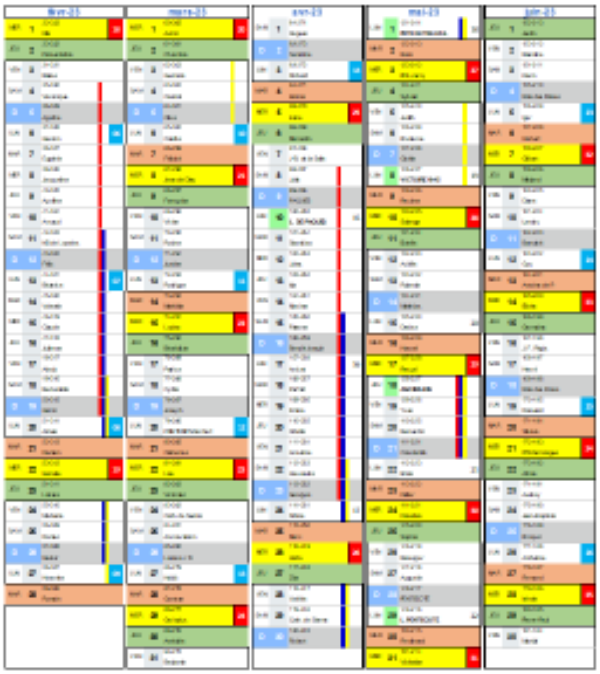

NATATION Réunion du Comité directeur – 28 mai 2022 à Montlieu-la-Garde 5

Quel contrat de travail proposer ?
Les questions qui s'imposent ?

- Qui mène le recrutement ?
- Ai-je préparé une fiche de poste
- Quel sera le groupe d'appartenance CCNS pour le poste recherché
- Est-ce que je connais la grille de rémunération actualisée
- Est-ce que je sais mesurer le juste salaire en fonction des compétences et missions confiées
- Ai-je calculé sur le cycle total le **temps de travail effectif annualisé** ? Exemple

Saison - prévisionnel avant recrutement

CYCLE	sept-22	août-23	
Base 15 h / semaine	Nombre de semaines	Total heures	Détail
Entraînement	35	525	(15 * 35)
Compétitions Prévisionnel	*	200	20 jours évalués à 10 heures/j
Stages Prévisionnel	*	84	2 stages de 6 jours à 7 h / j (large fourchette)
Heures périphériques	*	175	Lissage sur le cycle Administratif Réunions Préparation 5 h / semaine
TOTAL ANNUEL		984	
Heures de dépassement autorisées			328
Si l'on choisit un CDI intermittent			
Heures sans majoration +328 heures			

Dans cet exemple, on proposera un temps de travail annualisé de 1312 heures

Capacités financières – Moyens ?

- Quelles sont les capacités financières de ma structure et le budget qu'elle peut consacrer aux **salaires (charges comprises)** ?
- Quel taux horaire est en général pratiqué pour ce type de poste dans les autres structures/autour de ma structure ?
- Quels sont les **moyens à ma disposition pour diffuser une offre de poste ?**

La vie du contrat – Les relations sociales

- Ai-je réfléchi à un **plan de développement des compétences** (ex plan de formation)
- Ai-je effectué les **évaluations annuelles et les entretiens professionnels avec mes équipes**
- Est-ce que je connais **l'OPCO qui gère la prise en charge de certaines formations** (AFDAS - Assurance Formation Des Activités du Spectacle)
- Est-ce qu'à chaque **modification des horaires** (exemple lors d'un stage) je pense à rédiger un **avenant au contrat** de travail en cours de saison
- Est-ce que lorsque les **éducateurs partent en compétitions** (le week-end) je rédige **une lettre de mission cadrant exactement les conditions du déplacement** et leur planning (*afin de ne pas subir de débordement d'heures complémentaires/supplémentaires comptées à tort)*
- Est-ce qu'en interne il existe une fiche navette actant tous les mouvements impactant le bulletin de paye (demandes de congés payés, absences, repos, etc)

Bien entendu cette liste est un aperçu des recommandations liées à la gestion du personnel

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à contacter la commission ressources de la ligue